

Liquide de refroidissement pour motos et scooters.

PERFORMANCES

Miscible et compatible avec tous les liquides de refroidissement organiques.

Protection contre le froid jusqu'à - 35°C.

Satisfait à la norme AFNOR NF-R-15601 (liquide de refroidissement type 3) sauf réserve d'alcalinité.

AVANTAGES

PROPULS LR est un liquide de refroidissement «nouvelle formule de type organique».

PROPULS LR est composé à partir de monoéthylèneglycol et additivé de molécules organiques, lui conférant des propriétés exceptionnelles supérieures aux liquides de refroidissement classiques.

PROPULS LR possède également des qualités indispensables telles que :

- La protection contre le gel jusqu'à -35°C
- La protection contre la corrosion
- La protection contre la formation de dépôts
- La protection contre le moussage
- La protection contre l'acidification par les gaz de soufflage
- La compatibilité avec les métaux, les caoutchoucs, et les matières plastiques.

Contient un amérissant : **Goût répulsif** "Conformément au Décret n°95-326 du 20 mars 1995 concernant la distribution de certains produits contenant du monoéthylèneglycol, ils doivent contenir un agent répulsif amérissant, c'est une garantie de sécurité contre l'absorption accidentelle pour les enfants et les utilisateurs."

Caractéristiques	Méthodes	Unités	Valeurs
Couleur	Visuel		Incolore
Masse volumique à 20°C	NF T 60-101	kg/m3	1070
Réserve d'alcalinité	NF T 78-101	ml	>= 4
PH d'une solution à 33%	NF T 78-103	-	7,8
Point de congélation	NF T 78-102	°C	-35

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : X-95-SM-1507

Date d'édition : 06/07/2015